



Stéphane PESTEL
02 40 09 59 22 | contact@spn-agrobio.fr
06 22 11 85 36
ZI de la Ferté | 5 Rue de Rome
44370 VARADES
www.spn-agrobio.fr

CLOQUE DU PÊCHER ET ARBRES FRUITIERS

Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 834/2007

Les éléments naturels présents dans cette préparation « CLOQUE DU PÊCHER ET ARBRES FRUITIERS » aident la plante à faire face aux agressions extérieures.

Cette préparation d'origine naturelle est utilisable contre la cloque du pêcher ainsi que sur les maladies des arbres fruitiers.

Une fois diluée, elle s'utilise en pulvérisation foliaire directement sur les maladies.

Usage : Décoction de prêle (*Equisetum arvense*) fongicide.

Composition : Substance de base autorisée selon le règlement européen **CE 1107-/2009** conforme aux normes substance de base.

Spécifications : 20 grammes / litre de feuilles de prêle séchées obtenues par macération et décoction dans de l'eau de pluie.

Période d'emploi

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Période Optimum	Période Déconseillée
--------------------	-------------------------

Dose d'emploi : Méthode d'application par pulvérisation foliaire

CULTURE	MALADIES CIBLÉES	PÉRIODE D'EMPLOI	APPLICATION	DOSE D'EMPLOI ml / litre d'eau
Pêcher	Cloque du pêcher ou autres maladies foliaires fongiques Moniliose Coryneum Bactériose	Printemps Développement de la première feuille - Formation de l'inflorescence	2 à 6 applications à intervalle de 7 jours.	300 ml/litre d'eau
Pommier	Tavelure Oïdium ou autres maladies fongiques du même type	Printemps Eclatement des bourgeons - achèvement de la floraison		
Poirier	Oïdium ou autres maladies fongiques du même type			
Vignes	Mildiou Oïdium	Printemps/Eté Développement de la première feuille - formation de la floraison		200 ml/litre d'eau

Précautions d'emploi :

Respecter les doses d'emploi. Eviter le contact avec la peau et les yeux (port de lunettes). Se laver les mains après usage. Conserver dans l'emballage d'origine à l'abri de la lumière et de l'humidité. Tenir à des températures comprises entre +5°C et + 25°C, hors de portée des enfants et à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux.

Eliminer le contenant conformément aux consignes de tri.

